

## Carneiro & Coutier Avocats : le droit social au service de l'entreprise



**L'**intervention d'un avocat spécialisé en droit social ne se limite pas aux contentieux prud'homaux.

Elle permet surtout aux entreprises d'être accompagnées dans la gestion

Urssaf, caisse primaire...).

Cette intervention est d'autant plus nécessaire que la législation du travail et la jurisprudence sont à la fois complexes et évolutives.

quotidienne des problématiques touchant les salariés (contrat de travail, systèmes de rémunération, gestion temps de travail...), et dans leurs relations avec les institutions représentatives du personnel (délégués du personnel, comité d'entreprise, comité d'hygiène et de sécurité...) ainsi qu'avec l'administration (inspection du travail,

Le cabinet Carneiro & Coutier Avocats, créé par deux avocates issues du cabinet Gide Loyrette Nouel, conseille les entreprises et leurs dirigeants dans l'ensemble des domaines du droit social.

Il possède en outre une expertise reconnue en matière d'accident du travail et maladie professionnelle.

Le Cabinet comporte également une équipe dirigée par une avocate trilingue en espagnol et portugais, dont l'activité est orientée vers les entreprises hispanophones et lusophones, et qui est affiliée auprès des Chambres de commerce et d'industrie espagnole et portugaise, et de l'Ambassade du Portugal.

**Pour plus d'informations**  
24, rue d'Armaillé, Paris 17<sup>e</sup>  
tél. 01 56 68 11 02  
contact@avocats-cc.com  
[www.avocats-cc.com](http://www.avocats-cc.com)

